

Image not found or type unknown



SUCCESSION TRANSMISSION DE TESTAMENT PAR COURRIEL

Par **VIORT Brigitte**, le **26/08/2018** à **11:47**

Bonjour

J'ai eu la surprise de recevoir de l'étude du notaire en charge du règlement de la succession de mon père par courriel copie du testament rédigé par mon père en 2007.

Est ce normal et légal qu'un testament soit délivré ainsi ?
Même si le courriel a été envoyé aux 3 enfants ?

Je vous remercie de votre réponse

Cordialement

Brigitte VIORT